

Réseau « Entreprise nature admise »

UWE – 26/09/2022



Nos missions

in BW est le partenaire économique et environnemental de la Province du Brabant wallon

Nous mettons notre savoir-faire au service des communes, des citoyens et des entreprises dans quatre secteurs d'activité :

- le **développement économique et territorial**
- la **gestion des déchets** (collecte, tri et valorisation des déchets des ménages)
- la **gestion des eaux** : production et distribution d'eau potable, assainissement des eaux usées, eaux pluviales
- le **Crématorium** du *Champ de Court*

Nos réalisations

- **Aménagement dans le PAE**

- Bassins d'orage paysager
- Plantations des zones tampons et zones d'isolement en massifs. A Tubize II par exemple, sur les 65 ha bruts, nous avons procédé aux plantations suivantes en 2018
 - Engazonnement : 100.000m² (soit 10 ha)
 - Prairie fleurie: 15.000m²
 - Plantation d'arbres, d'arbustes et de forestiers : 35.000 plants
- Dans les parcs, nous créons une zone enherbée avec plantations d'arbres entre les parcelles privatives et la voirie d'une largeur de 7 m environ. Ces zones sont gérées en copropriété.
- Dans le parc d'affaire de Nivelles Nord (ancien circuit automobile), une zone de 4.2 ha sur 22 ha brut en cours d'infrastructure a été laissée à la nature étant donné le développement d'espèces protégées d'orchidées. Un plan de gestion est en cours d'élaboration en concertation avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF), le Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) de la Wallonie et le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Nivelles.
 - Au niveau mouvement de terre, aucune terres n'a été évacuée et tout les équilibres se sont faits sur le site même.
 - Au niveau des plantations, il est prévu de planter ± 4.800 arbres et arbustes et ± 25.000 m² d'ensemencements (pelouses et prairies fleuries)
- Nous avons racheté les 84 ha de la sablière de Mont-Saint-Guibert le 08/06/2021 afin de créer un PAE spécialisé dans la valorisation des matières/économie circulaire et l'autonomie énergétique. La révision de plan de secteur est en cours.
 - la zone de loisirs deviendra une zone naturelle sur 16 ha
 - une partie de la zone actuellement en cours d'extraction de sable deviendra une zone naturelle au terme de son exploitation - dans ± 30 ans (→ 2051) sur 13,5 ha

- **Parcelles vendues aux entreprises**

- 20% de la superficie doit être verdurisée avec si possible des espèces locales. Nous recommandons la gestion différenciée. La société doit en effet effectuer un cautionnement équivalent à 5% du prix du terrain qui est libéré lorsque plusieurs conditions sont remplies, dont les plantations sur la parcelle privative conformément aux plans présentés auprès de nos services et repris dans leur permis.

- **Gestion parcimonieuse du sol**

- Nous sommes très attentifs à la réhabilitation d'espace existants. Nous avons racheté plusieurs site afin de les rénover et les remettre sur le marché (site Peugeot Nivelles, Monnet à LLN etc). une grande partie des pelouses Monnet (site de 8.80 ha) est en fauchage tardif.

- **Projet « Sur le Champ »**

- Nous avons racheté un bâtiment de ferme et les 67 ha attenants à Mont Saint Guibert afin d'en faire un lieu de développement d'activités en agriculture durable. Plantation de 8000 plants de haies vives et diversifiées en 3 rangs + audit biodiversité des terrains ET des bâtiments,

- **Animation économique**

Nous faisons régulièrement des conférences relatives au développement durable et notamment participons au réseau Entreprise Nature Admise à Louvain-la-Neuve depuis plusieurs années.

Rétroactes:

- Juin 2017 : Le Conseil communal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve s'engage dans la dynamique « Entreprise nature admise », initiée par la RW (Réseau Wallonie nature) avec 2 partenaires (in BW et Parc Scientifique de LLN) rejoint en 2020 par l'association locale d'entreprises (Alliance Centre Bw).
- But : amélioration du potentiel d'accueil de la vie sauvage partout où c'est possible
- But: sensibilisation des entreprises
- Pourquoi ? Les zones affectées à l'activité économique sont nombreuses en Wallonie et importante sur le territoire de LLN. Le potentiel d'accueil de la vie sauvage dans ces sites est d'un grand intérêt car d'importantes surfaces ne sont pas directement utilisées par les entreprises et pourraient être des lieux favorisant la biodiversité.
- Moyens : mise en place d'une charte d'engagement et organisation de séances d'information à destination des entreprises.

La Charte

Engagements de l'entreprise :

- ❁ Gérer les abords de son entreprise de façon à favoriser la biodiversité via une ou plusieurs de ces mesures :
 - Mesure 1 : adopter la gestion différenciée
 - Mesure 2 : maintenir ou développer les éléments naturels
 - Mesure 3 : lutter contre les espèces exotiques envahissantes ou non
 - Mesure 4 : installer des nichoirs à oiseaux ou à insectes
 - Mesure 5 : supprimer l'usage des pesticides et privilégier des traitements plus respectueux de nos nappes phréatiques.

- ❁ Mettre au point, en collaboration avec le PCDN de la commune, un plan d'aménagement en faveur de la nature pour les abords de son entreprise. Ce plan tiendra compte des disponibilités foncières et des contraintes liées à l'exploitation et à l'image de marque de l'entreprise.

Exemples de séances d'informations

Deux fois par an.

Accent mis sur les aspects concrets !

- Gestion différenciée (2018).
- Accueil de la faune sauvage (2018).
- Gestion écologique des abords d'entreprise – prairies fleuries(2018).
- Un printemps favorable à la biodiversité au sein des entreprises - nichoirs(2019).
- Un automne pour planter des arbres (2019).
- Contribuer au maillage écologique (2022).



Les signataires

18 entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs !

ALPHA ELECTRONICS EUROPE
ATYPIC SPRL
CARMEUSE COORDINATION CENTER SA
CENTRE WILLIAM LENNOX
CIACO SCRL
COMPLEXE SPORTIF DE BLOCRY ASBL
DAPESCO SA
DASSARGUES
DIA SOURCE SA
FIRMENICH BELGIUM SA
IBA SA
IBIS STYLES
LA CROIX DE L'AIGLE SA (musée Hergé)
OCELEC SECURITY SYSTEMS SA
REALCO SA
VIRAGES FORMATIONS SPRL
YELLOW EVENTS
CLINIQUE SAINT PIERRE

Et dans le futur ?



Merci

Thibaut LOUPPE
tlouppe@inbw.be

<https://www.olIn.be/fr/ma-ville/services-techniques/environnement/jagis/entreprise-nature-admise#:~:text=La%20charte%20a%20pour%20but,entreprises%20situ%C3%A9es%20sur%20le%20territoire>